

République Française

Département de la Meuse

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne

SEANCE DU 2 JUILLET 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
59	46	46 + 6 pouvoirs

Date de convocation

26 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet à dix-neuf heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu au Vent des Forêts à Lahaymeix, sous la présidence de **Michel MOREAU**, Président.

Présents : **ADRIAN Jean-Louis, ANTONINI Séverine, BACHELEZ Eric, BARDOT Mathurin, BARRÈS Mélanie, BUVIGNIER Jean Pol, CHARLES Edith, CHARLES Ludovic, CHARTON Patrice, CHAVANNE Nicolas, COLLET Laetitia, COURTIN Vincent, DAILLY Sylvie, DECHEPPE Mathilde, DEJEAN Sabrina, DOLIZY Viviane, ERNST Frédéric, GARAT Cédric, GEORGE Marie-Cécile, GERVAIS-VARNIER René, HENRY Marc, HOWARD Margaret, HUMBERT Raphaël, JOSSELIN Sylvine, LEFEBVRE Aurore, LEFRAND Adelin, LINARD Lidwine, LOMBART Vincent, MENUSIER Pascal, MIGOT Thierry, MINEBOIS Dominique, MOREAU Michel, MOREL Mireille, OBARA Sylvain, PALIN Laurent, PATRIS Karine, RAMAND Anne, SAL Christophe, SIMON Yannick, SOLTYSIAK Régis, THOUVENIN Aude, VARNUSSON Michel, WALDBILLIG Félix, WEISSE Brigitte, ZAMBAUX Cécile, ZAMBAUX Didier.**

Absents : **HURAUT Jean-Marie, JAHNO Sonia, KLEIN Dania, L'HUILLIER Gérard, OEILLET Michel, SEGUIN Lisette, WITZ Francis.**

Représentés : **BAZART Xavier pouvoir donné à LEFRAND Adelin, CHARTON Christelle pouvoir donné à GEORGE Marie-Cécile, FEVEZ Clément pouvoir donné à MOREAU Michel, JACQUET Clarisse pouvoir donné à DEJEAN Sabrina, LECOMTE Jean-Pierre pouvoir donné à MENUSIER Pascal, PICARD Emilie pouvoir donné à PALIN Laurent, CHARRIOT Sophie titulaire de CHARLES Edith, FOURES Patrice titulaire de LEFEBVRE Aurore, ILIC Jean-Marc titulaire de BUVIGNIER Jean Pol, VERDUN Marie-Pierre titulaire de DAILLY Sylvie.**

Monsieur PALIN Laurent a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Composition de la commission d'appel d'offres : substitution de la délibération DE n°2026_046
N° de délibération : DE_2026_083

Vu le code de la commande publique,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les article L1411-5 et L. 1414-2,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 avril 2026 portant fixation des conditions de dépôt des listes de la Commission d'Appel d'Offre,

Considérant que la Commission est présidée par le Président de la Communauté de Communes ou son représentant et que le Conseil Communautaire doit élire cinq membres titulaires et suppléants en son sein à élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel,

Considérant le courrier du contrôle de légalité en date du 17 juin 2026,

Considérant que la délibération n°DE_2026_046 du 27 avril n'est pas conforme aux dispositions des articles pré-cités,

Le Président explique qu'il convient de procéder à une nouvelle désignation des membres de la CAO, conformément à l'article L1411-5 du CGCT.

Dans ce cadre une liste a été déposée :

Titulaires :

- LINARD Lidwine
- MINEBOIS Dominique
- ERNST Frédéric
- CHARTON Christelle
- CHARLES Ludovic

Suppléants :

- CHARTON Patrice
- SOLTYSIAK Régis
- PICARD Emilie
- CHAVANNE Nicolas
- L'HUILLIER Gérard

L'Assemblée est donc invitée à bien vouloir procéder à l'élection de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants appelés à siéger à la Commission d'Appel d'Offre. Il est procédé au vote.

A l'issue du vote, sont donc désignés membres de la Commission d'Appel d'Offre à l'unanimité :

- en qualité de membres titulaires :
 - LINARD Lidwine
 - MINEBOIS Dominique
 - ERNST Frédéric
 - CHARTON Christelle
 - CHARLES Ludovic
- en qualité de membres suppléants :
 - CHARTON Patrice
 - SOLTYSIAK Régis
 - PICARD Emilie
 - CHAVANNE Nicolas
 - L'HUILLIER Gérard

Le conseil communautaire indique que la présente délibération annule et remplace la délibération n°2026_046 du 27 avril 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Michel MOREAU,
Président


Michel MOREAU

Signé par Michel MOREAU (CC DE L AIRE A L
ARGONNE),
le Président
le 09/07/2026 à 13:04:32
Ref:11383306-17186808-1-D